

Le bulletin



"Transports"

Mobul inaugure la ligne 3, qui va relier la gare à Planchy dès le 10 décembre



6

"Village global"

Bulle édite une brochure d'information pour les nouveaux arrivants



7

"Jeunesse"

Centranim a un nouveau responsable socioculturel



8

"Territoire"

2 | Entretien avec Yves Grandjean sur les défis énergétiques de la ville

3 | Vers une société à 2000 watts: la ville de Bulle veut maîtriser son destin énergétique

4 | Le Plan d'aménagement local, qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert?

5 | Le plateau de la gare va subir une profonde mue architecturale et urbanistique

2/5

9

"Bulle verte"

Entretien avec Claude Thürler, directeur de Gruyère Energie SA



10/11

"Actualités"

Philippe Fragnière est le nouveau coordinateur de sport de la ville



12

"Magazine"

Sur la route des saveurs (5)
Les tapas



Editorial

Yves Grandjean
Conseiller communal

Maîtriser la croissance pour une meilleure qualité de vie

Bulle n'est plus une simple bourgade de campagne. C'est aujourd'hui une ville en pleine croissance. Depuis plusieurs mois, nous flirtons avec les 20 000 habitants et nous allons à n'en pas douter franchir ce cap dans quelques semaines ou dans quelques mois. Les autorités communales sont parfaitement conscientes des énormes défis que ce fort développement implique dans les années à venir.

Dans de nombreux domaines, la ville de Bulle poursuit ses réflexions pour que la qualité de vie ne soit pas péjorée, mais améliorée pour toute la population. Aujourd'hui, nous n'avons pas terminé les nouveaux bâtiments scolaires qui seront inaugurés à la rentrée 2013, que nous devons déjà penser à en construire de nouveaux pour répondre à la forte expansion démographique de notre région. Que ce soit pour les transports publics, pour l'accompagnement des personnes âgées, pour l'intégration des nouveaux habitants ou encore pour la sécurité de manière générale, pour ne prendre que quelques exemples, nous devons mener des discussions, afin d'apporter des réponses cohérentes à toutes ces problématiques.

Penser aujourd'hui les infrastructures de demain. Nous devons ainsi imaginer aujourd'hui non seulement les infrastructures de demain, mais aussi l'ensemble de notre développement territorial. Les travaux en cours sur la mise à jour de notre Plan d'aménagement local (PAL) sont à ce titre déterminants. Ils vont permettre de dessiner les contours d'une ville qui va évoluer sur le long terme dans de nombreux domaines comme l'utilisation du sol, la planification des équipements collectifs, les niveaux de bruit et de pollution, le développement des transports publics, la planification de la

circulation et des nouvelles formes de mobilité, la police des constructions ou encore l'affectation des zones.

Derrière toutes ces questions techniques, qui concernent l'ensemble des dicastères de la commune, se construit le futur de notre ville. Cette vision de notre ville en 2025, les membres du Conseil communal, avec l'appui de la Commission d'aménagement, veulent la construire ensemble pour le bien de toute la population. C'est un travail de longue haleine, parfois fastidieux, mais nécessaire pour que le visage de Bulle dans 15 ans soit le plus en adéquation avec les besoins de ses citoyens et citoyennes.

Vers une politique énergétique ambitieuse. En marge des infrastructures d'utilités publiques nécessaires, notre ville devra également se doter d'une politique énergétique ambitieuse. Cher Bullois, chère Bulloise, une révolution est en marche avec la publication de la Politique énergétique 2050 définie par la Confédération. Il s'agira d'économiser quelque 23 terawatts-heures par rapport à la tendance actuelle. Pour y parvenir, la Confédération table sur des économies accrues, notamment en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments et de la production industrielle, sur le développement de la force hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables et, au besoin, sur la production d'électricité à base de combustible fossile ainsi que sur les importations.

Pour s'inscrire dans cette stratégie, Bulle va continuer à s'y préparer activement, notamment par les activités de Gruyère Energie. Il s'agira à l'avenir non seulement de consommer moins, mais également de consommer mieux. Il faudra agir autant sur l'efficacité énergétique que sur le développement d'énergies renouvelables comme le solaire, l'hydraulique ou l'éolien.

Nous avons d'ailleurs déjà commencé à prendre ce virage d'une production énergétique plus respectueuse de l'environnement. La décision de construire et de développer le chauffage à distance (CAD) est très certainement un premier élément structurant, qui offre déjà à la population de Bulle une énergie durable et neutre sur le plan du bilan carbone. En participant de manière proactive aux projets Société à 2000 watts et Cité de l'énergie, la ville de Bulle veut s'inscrire durablement dans cette stratégie nationale.

Impressum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

CORRECTION
Glassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication

TIRAGE
10 500 exemplaires

"Territoire

Vers une société à 2000 watts

Bulle va participer au programme de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) «Concept de mise en œuvre de la société à 2000 watts», en poursuivant notamment ses réflexions sur le projet Cité de l'énergie.



3

Plan d'aménagement local (PAL)

Le bulletin propose une série d'articles consacrée au Plan d'aménagement local (PAL). Le premier épisode vous présente la structure d'un PAL, instrument de pilotage du développement communal dans une multitude de domaines.

4

Des logements sur le plateau de la gare

Un vaste projet architectural et urbanistique est lancé sur le plateau de la gare à Bulle. Objectif: construire des logements, des bureaux, des commerces, des entreprises et réimplanter la gare.



5

Yves Grandjean: «Le Plan d'aménagement local est un instrument de planification à long terme»

Le conseiller communal Yves Grandjean dirige le dicastère de l'Aménagement et de l'environnement. Il est en charge de plusieurs dossiers importants qui vont modifier le visage de Bulle ces prochaines années. L'une de ses priorités actuelles est la mise à jour du Plan d'aménagement local (PAL), qui est en phase de finalisation.

■ Le bulletin: Pourquoi la ville de Bulle doit-elle adapter son Plan d'aménagement local (PAL)

Yves Grandjean: La fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême en 2006 en est l'une des raisons. Une harmonisation des deux PAL qui couvriraient le nouveau territoire communal était nécessaire. Mais il s'agit également de réfléchir à l'avenir de la ville et de son territoire en tenant compte de nouveaux facteurs structurants comme la forte croissance démographique et urbaine, l'évolution des besoins et des usages de la population, le projet d'agglomération MOBUL amorcé en décembre 2007, la construction de la H189 et l'introduction des mesures d'accompagnement pour réduire le trafic, les nuisances sonores et la pollution au centre-ville ainsi que l'entrée en vigueur du nouveau droit cantonal (Latec). Nous nous devons de construire une nouvelle vision du territoire communal.

■ Quels sont les domaines couverts par le PAL et à quoi sert-il?

Le PAL permet de déterminer comment le visage d'une ville va évoluer sur le long terme dans de nombreux domaines comme l'utilisation du sol, la planification des équipements collectifs, les niveaux de bruit et de pollution, le développement des transports publics, la planification de la circulation et des nouvelles formes de mobilité, la police des constructions ou encore l'affectation des zones. Il s'agit d'un document qui a des impacts sur tous les dicastères communaux. Mais il faut bien comprendre que le PAL doit être compatible avec le Plan cantonal et avec les différentes législations fédérales. Il s'agit donc d'un exercice d'adaptation extrêmement complexe.

■ Aujourd'hui, où en est le processus de validation du PAL?

Nous sommes sur le point de terminer le processus. Nous avons soumis notre projet de PAL aux autorités cantonales. Nous avons encore quelques points minimes à éclaircir avec elles pour que notre projet soit adopté dans sa totalité. Nous souhaitons que le PAL puisse être validé dans le courant de l'année prochaine.

■ Bulle n'en finit plus de se développer. Quel va être l'influence du PAL sur le futur de la cité et de l'agglomération?

Le nouveau Plan d'aménagement local, qui va dessiner le futur de Bulle, devrait être adopté en 2013

Je suis convaincu que le principe de base du développement de la ville doit reposer sur la densification urbaine. Il est impératif de se concentrer sur les zones actuelles pour concentrer le développement, plutôt que de s'étaler sur le territoire et grignoter des terres agricoles. Durant les 15 dernières années, le périmètre où l'on peut construire à Bulle n'a pas été augmenté. Nous devons ainsi faire une utilisation accrue des zones existantes.

■ Le projet d'aménagement de la gare symbolise-t-il cette philosophie de développement qui passe par une densification urbaine?

Oui, le projet d'aménagement des 70000 m² du plateau de la gare est un excellent exemple. Il s'agit de valoriser cette zone avec un projet d'urbanisation aux multiples facettes, qui va créer une nouvelle centralité pour la ville. Ce projet pourrait déboucher dès l'horizon 2025 sur la création de 800 logements, soit de quoi loger plus de 2000 personnes. Mais pas seulement: des bureaux, des commerces et des entreprises artisanales s'installeraient également sur le plateau de la gare.

■ Le projet est-il uniquement urbanistique et architectural?

Non, il touche également à la mobilité, étant donné que la gare va être transformée et les quais déplacés. La mise à niveau des installations de sécurité, le fort développement du RER et l'adaptation de l'accès des infrastructures aux personnes à mobilité réduite vont nécessiter de repenser la gare sous sa forme actuelle. Une autre réflexion extrêmement importante portera sur le renforcement de l'intermodalité de l'offre en transport, soit la possibilité de changer rapidement de type de transport dans un tout petit périmètre. Il s'agira notamment de trouver un nœud d'échange efficace entre la gare routière, la gare ferroviaire et les transports publics Mobul.

■ Comment la ville va-t-elle pouvoir contrôler la qualité du projet sur le plan urbanistique?

Nous disposons de plusieurs



instruments. Tout d'abord, le Plan d'aménagement local de la ville de Bulle (PAL) prévoit un réaménagement du site sous la forme d'un Plan d'aménagement de détail (PAD). Au préalable, un mandat d'étude parallèle (MEP) permettra de définir un concept d'urbanisation. Cette réflexion donnera sa cohérence à l'établissement du PAD pour le périmètre concerné. Huit bureaux ont été contactés pour un premier tour. Trois seront ensuite retenus pour la phase finale. Ils devront intégrer les contingences définies par les TPF ainsi que la protection de trois bâtiments: la Landi ainsi que deux entrepôts TPF.

■ Alors que le Conseil fédéral a présenté sa Stratégie énergétique 2050, comment la ville de Bulle se prépare-t-elle à ces changements importants?

Une révolution est en marche,

avec des objectifs très ambitieux. Bulle va s'y préparer, notamment par les activités de Gruyère Energie. Il s'agira à l'avenir non seulement de consommer moins, mais également de consommer mieux. Il faudra agir autant sur l'efficacité énergétique que sur le développement d'énergies renouvelables comme le solaire, l'hydraulique ou l'éolien. La ville de Bulle a déjà commencé à prendre ce virage d'une production énergétique plus respectueuse de l'environnement et plus durable. La décision de construire et de développer le chauffage à distance (CAD) est très certainement un premier élément structurant, qui offre déjà à la population de Bulle une énergie durable et neutre sur le plan du bilan carbone. En participant de manière proactive aux projets Société à 2000 watts et Cité de l'énergie et en développant des projets basés sur l'innovation, la ville de Bulle veut s'inscrire durablement dans cette stratégie nationale.



Pour rappel, ces travaux font partie des mesures d'accompagnement de la route de contournement de Bulle et de La Tour-de-Trême, qui ont pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants, en réduisant les flux de circulation à l'intérieur de la ville. Ainsi, pour la rue de la Condémine, la mise en service de la route de contournement H189 et l'introduction de l'ensemble des mesures d'accompagnement doivent permettre de réduire la charge de trafic de 13 000 véhicules par jour en 1998 à 8200 véhicules au terme du processus. La mise en place des mesures adéquates permettra d'améliorer l'accessibilité au site par la mobilité douce. Les liaisons piétonnes entre le centre-ville et les quartiers est de la ville seront ainsi facilitées.



© Nicolas Repond | 2011

Une nouvelle vision

Le nouveau PAL, qu'est-ce qui va changer?

Il y aura tout d'abord un PAL unique pour Bulle et La Tour-de-Trême, afin de construire une vision homogène pour tout le territoire communal. Le document bullois, avec une logique plus récente, a servi de référence pour l'harmonisation. Mais les particularités touraines ont été intégrées sans perte de substance.

Pour construire l'image directrice de la ville, une foule de facteurs est intégrée à la réflexion comme

la centralité historique, l'affectation actuelle des zones (mixtes, résidentielles, pôles d'activités), les parcs aux équipements, les différentes composantes naturelles, les réseaux routiers, ferroviaires et piétonniers, etc. Puis, une hiérarchisation des axes urbains et des centres est opérée. Les sites urbains stratégiques ou de réserves, les pôles industriels et les grands espaces paysagers urbains sont alors définis. Le plan de l'utilisation du sol, du paysage et des sites, le plan directeur des circulations (transports individuels motorisés, concept de stationnement, transports publics, mobilités

douces) ainsi que le Plan directeur des énergies peuvent alors être développés. Au final, le PAL de Bulle disposera d'un dossier directeur simplifié. Alors que Bulle disposait de 24 plans et La Tour-de-Trême de 2 plans dans son dossier directeur, le nouveau PAL sera composé de 5 plans et d'un concept de stationnement. Le dossier d'affectation sera également simplifié. Il sera constitué d'un plan des zones A, d'un plan des zones B, d'un ensemble de plans des limites de constructions et d'alignements, ainsi qu'un règlement communal d'urbanisme.

Plan d'aménagement local (PAL), épisode 1: Le PAL qu'est-ce que c'est?

Le bulletin vous propose de vous plonger dans le processus d'harmonisation du Plan d'aménagement local (PAL), instrument de pilotage du développement communal dans une multitude de domaines. Le PAL étant un document complexe, cette présentation se fera en plusieurs épisodes. Le choix des thématiques sera déterminé en fonction de l'actualité.

La ville de Bulle est entrée dans la phase finale de validation de son Plan d'aménagement local (PAL) auprès de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions du canton de Fribourg. Il s'agit d'une étape extrêmement importante qui devrait aboutir courant 2013 à l'harmonisation de ce document stratégique, qui est le principal outil pour planifier le développement de la ville de Bulle ces 15 prochaines années.

Ce processus fait notamment suite à la fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême en 2006. Ce mariage communal imposait l'harmonisation des deux PAL qui couvraient le nouveau territoire communal. Mais d'autres facteurs expliquent la mise en place de ces réflexions. La forte croissance démographique et urbaine, l'évolution des besoins et des usages de la population, le projet d'agglomération MOBUL amorcé en décembre 2007, la construction de la H189 et l'introduction des mesures d'accompagnement pour réduire le trafic automobile, les nuisances sonores et la pollution au centre-ville ainsi que l'entrée en vigueur du nouveau droit cantonal nécessitent aujourd'hui de construire une nouvelle vision du territoire communal.

Le PAL: définition

Commençons par le commencement: qu'est-ce qu'un PAL? Il s'agit d'une feuille de route qui permet de savoir où l'on se trouve à un moment donné du développement communal, de savoir où l'on veut aller et comment y parvenir. Le PAL va ainsi déterminer de manière très concrète comment le visage d'une ville va évoluer sur le long terme dans de nombreux domaines comme l'utilisation du sol, la planification des équipements collectifs, les

niveaux de bruit et de pollution, le développement des transports publics, la planification de la circulation et des nouvelles formes de mobilité, la police des constructions ou encore l'affectation des zones.

Si le PAL est un instrument abstrait et complexe au premier abord, il n'en constitue pas moins un instrument stratégique qui va influencer sur la qualité de vie de toute la communauté bulloise. Il concerne ainsi tous les Bullois et Bulloises. Le PAL doit ainsi être régulièrement adapté à l'évolution de la société et aux changements que cela implique. La population augmente, et avec elle la circulation automobile, les besoins en logements, écoles, transports publics et autres infrastructures. Un PAL est également un instantané des conceptions du développement territorial qui avaient cours à un moment donné. Mais les concepts et philosophie évoluent avec le temps. D'autres préoccupations se développent. Depuis quelques années, les thèmes tels que la densification urbaine, les nouvelles formes de mobilité comme le développement des transports publics ou partagés, de la mobilité douce, la qualité de la vie ou la biodiversité ont pris de l'importance.

Le PAL est également une obligation légale, comme l'indique la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) de 1979 qui stipule que «pour celles de leurs tâches dont l'accomplissement a des effets sur l'organisation du territoire, la Confédération, les cantons et les communes établissent des plans d'aménagement en veillant à les faire concorder». Le PAL de Bulle doit donc être conforme au cadre défini par le Plan directeur cantonal et les dispositions fédérales.

Lexique

Le Plan directeur cantonal

Le Plan directeur cantonal définit le développement spatial du canton et toutes les activités qui ont des effets sur le territoire. Il définit les liens à établir avec la Confédération et les cantons voisins. Il sert de référence lors de la planification communale et régionale et doit être pris en compte par tous les services de l'administration.

Le Plan d'aménagement local

Le Plan d'aménagement local (PAL) d'une commune planifie le développement du territoire dans le dossier directeur, il définit et réglemente l'usage du sol dans le dossier d'affectation et il justifie et explicite les choix et les mesures dans la documentation d'accompagnement. Il doit être conforme au Plan directeur cantonal.

Le dossier directeur

Le dossier directeur est un document de coordination, qui vise la planification à long terme du développement communal. Il traite sous la forme de plans les différentes thématiques qui concernent le territoire et est liant pour les autorités. La population peut faire des remarques et des propositions.

Le dossier d'affectation

Le dossier d'affectation confère le statut juridique au sol. Il répond aux besoins des 15 prochaines années et est opposable aux tiers. Toute personne intéressée peut faire des remarques ou des oppositions. L'enquête publique de 30 jours porte sur l'ensemble de ces documents.

Les documents d'accompagnement

Les documents d'accompagnement sont de natures diverses. Ils explicitent, justifient et illustrent la démarche et les choix effectués dans le PAL. Ils constituent la «mémoire» du projet. La population peut faire des remarques et des propositions sur ces documents.



C'est un immense projet d'urbanisation qui se prépare sur les 70 000 m² du plateau de la gare. Plusieurs propriétaires – la ville de Bulle, les TPF, la Fenaco, La Poste et plusieurs propriétaires privés – sont concernés par ce chantier du siècle. Ce projet pourrait déboucher dès l'horizon 2025 sur la création de 800 logements, soit de quoi loger plus de 2 000 personnes. Des bureaux, des commerces et des entreprises artisanales s'installeraient également sur le plateau de la gare.

Le plateau de la gare de Bulle est au cœur de l'activité des TPF en Gruyère et la base arrière du RER fribourgeois. Au centre-ville, les TPF sont propriétaires de quelque 100 000 m² de terrains. Les contraintes d'exploitation et le

positionnement des infrastructures ferroviaires vont conditionner l'aménagement futur de la zone. La mise à niveau des installations de sécurité, le fort développement du RER et l'adaptation de l'accès des infrastructures aux personnes à mobilité réduite vont nécessiter de repenser la gare sous sa forme actuelle. Celle-ci devra probablement être déplacée sous une forme plus légère, afin de pouvoir construire des quais droits. Le coût de ces travaux est estimé à 40 millions de francs. Le bâtiment actuel de la gare ne sera pas détruit, mais trouvera une nouvelle fonctionnalité dans le futur dispositif.

Ainsi, la migration des activités non liées aux services des passagers structurera le reste du développement du plateau. Des études

menées par les TPF sont actuellement en cours. Elles devront déterminer les possibilités de transfert sur d'autres sites, principalement vers la zone industrielle de Planchy, où le transporteur possède du terrain. Une autre réflexion portera sur le renforcement de l'intermodalité de l'offre en transport, soit la possibilité de changer rapidement de type de transport dans un tout petit périmètre. Il s'agira notamment de trouver un nœud d'échange efficace entre la gare routière, la gare ferroviaire et les transports publics MOBUL.

Les réflexions des TPF ouvrent la porte à une communauté d'intérêts publics – dont la ville de Bulle et La Poste – et privés pour participer ensemble au développement de la zone. Les partenaires ont ain-

Vers un nouveau pôle urbain à Bulle: mutation de l'ensemble du plateau de la gare

A l'horizon 2025, c'est bien un second centre-ville qui pourrait voir le jour sur le plateau de la gare de Bulle. C'est en tous les cas une grande réflexion urbanistique et architecturale qui a démarré le 3 octobre 2012. Au terme du processus, l'ensemble de ce périmètre de 70 000 m² sera repensé, permettant l'implantation de logements, de bureaux, de commerces et d'entreprises artisanales.

si identifié un formidable potentiel de développement et de valorisation des terrains, qui va favoriser la densification urbaine et éviter de s'étendre sur les terres environnantes et miter le territoire. Ainsi, sur les 100 000 m² en main des TPF, une zone de 50 000 m² constructible sera disponible aux termes des travaux pour les infrastructures de transport public. S'ajoutent à ce périmètre 20 000 m² détenus par la ville de Bulle, Fenaco (Landi), La Poste ainsi que plusieurs propriétaires privés. Une première estimation donne une première esquisse du potentiel de futur nouveau quartier du centre-ville: 10 000 m² d'habitations, 20 000 m² de bureaux et 20 000 m² de commerces et d'entreprises artisanales.

Le Plan d'aménagement local de la

ville de Bulle (PAL) prévoit un réaménagement du site sous la forme d'un Plan d'aménagement de détail (PAD). Au préalable, un mandat d'étude parallèle (MEP) permettra de définir un concept d'urbanisation, qui donnera sa cohérence à l'ensemble du projet et le cadre à l'établissement du PAD pour le périmètre concerné. Huit bureaux ont été contactés pour un premier tour. Trois seront ensuite retenus pour la phase finale. Ils devront intégrer les contingences définies par les TPF ainsi que la protection de trois bâtiments: la Landi ainsi que deux entrepôts TPF.

Au début 2013, un cahier des charges descriptif sera établi avec l'ensemble des partenaires concernés. Le projet se développera dans sa globalité sur 15 à 20 ans.

Qu'est-ce qu'un mandat d'étude parallèle?

L'objectif des mandats d'étude parallèle (MEP) est de réaliser des projets urbanistiques qui correspondent aux exigences du PAL et du projet d'agglomération voulus par la commune.

Le processus des MEP a été choisi, afin que les mandataires retenus par le collège, qui rassemble les représentants de la commune, les représentants du propriétaire et des spécialistes, puissent proposer des solutions urbaines et architecturales répondant aux intentions de développement des

promoteurs et ayant pour effet de constituer l'urbanité du site souhaité par la commune. Le résultat de cette consultation doit permettre aux autorités et aux promoteurs de se mettre d'accord sur une option qui sera développée par leurs mandataires.

Ainsi les mandataires ont plusieurs missions selon les données de départ. Ils doivent notamment proposer un projet d'urbanisation du secteur, en y intégrant le programme des promoteurs. Afin d'y parvenir, ils devront imaginer

des solutions qui permettent la constitution d'une pièce urbaine construisant un espace donné, la qualification et l'aménagement des espaces extérieurs ainsi que la prise en compte des aspects généraux de la mobilité (mobilité douce, intégration des arrêts des transports publics, accès routiers et stationnements). Les mandataires doivent par exemple tenir compte du rapport du bâti avec les espaces extérieurs et les autres espaces riverains, la qualité significative des espaces extérieurs ou encore la cohérence générale intégrant les différents éléments du programme. Quant au rendu, il devra mettre en évidence la prise en compte des éléments ci-dessus et permettre aux autorités et aux propriétaires de développer une vision partagée sur le développement du site.

Il s'agit d'une étude de caractère urbanistique, qui définit les volumes bâtis et les espaces extérieurs. Il s'agira de faire ressortir les éléments jugés essentiels qui doivent constituer la base du développement concret du site. Les propositions à l'échelle architecturale porteront sur les dispositifs dépendants du parti urbanistique et/ou qui sont nécessaires à des buts de démonstration. La typologie des logements est en outre demandée (notamment un descriptif d'un étage type).

Mise en place d'un MEP

Le Conseil communal estime que la qualité urbanistique supérieure d'un quartier découlant d'une procédure de mise en concurrence d'idées est largement démontrée. Il s'agit du principe de base qui va permettre d'orienter les projets vers davantage de qualité et d'intégration réussies dans le bâti existant. Ce processus passe avant tout par la concertation. Des mandats d'étude parallèle (MEP) permettent d'aboutir à des solutions partagées.

Le processus de concertation qu'initient des mandats d'étude parallèles (MEP) sur l'orientation urbanistique des projets permet d'aboutir à des solutions partagées. De plus, la concertation en amont du processus est à même de réduire les délais dans le traitement des dossiers. Enfin, il est également démontré que l'acceptation de projets de qualité par la population est meilleure.

Marche à suivre

Très concrètement, la mise en place d'un MEP repose sur un partenariat avec les propriétaires. Pour le concrétiser, les propriétaires sont informés, par un contact préalable, ce qui permet d'initier le processus en partenariat. Un

collège est formé, rassemblant le propriétaire, la commune et les professionnels de la branche. Le collège d'évaluation et d'accompagnement pourrait avoir la composition standard suivante: les représentants du Conseil communal, l'ingénieur de ville, les représentants de la commission d'aménagement, les représentants du propriétaire ainsi que des professionnels architectes, urbanistes et paysagistes.

Un partenariat à développer

Le programme et le collège sont définis conjointement, sur proposition de la commune qui instaure un processus reproductible et rationnel. Les mandataires sont définis par le collège, le propriétaire et la commune. Concernant les aspects financiers, la commune prend en charge tant les frais que l'organisation du MEP, le défraiement des mandataires étant à la charge des propriétaires.

Le projet est réalisé par le propriétaire et/ou la commune conformément aux résultats des MEP. Il peut ou non prendre la forme d'un PAD. L'étude de l'éventuel PAD est à la charge du propriétaire; elle doit être effectuée par un professionnel qualifié. Le propriétaire est libre dans le choix de l'architecte pour la réalisation des bâtiments.



"Transports

De nouveaux horaires pour de meilleures correspondances

Les horaires de lignes ont été adaptés pour permettre de meilleures correspondances à la gare. La chaussée et les arrêts ont également été aménagés pour permettre au bus de stationner en même temps à la gare.



Une nouvelle ligne entre le centre-ville et Planchy

Aux heures de pointe, la nouvelle ligne 3 Mobul reliera dès le 10 décembre le centre-ville et la zone industrielle de Planchy.

Transports publics: MOBUL inaugure la ligne 3

MOBUL inaugure sa troisième ligne et adapte ses horaires pour de meilleures correspondances à la gare. Trois ans après sa mise en service, les transports publics poursuivent leur développement dans l'agglomération bulloise sous l'impulsion des communes de Bulle, Morlon, Le Pâquier, Riaz et Vuadens.

Dès le 10 décembre, l'agglomération MOBUL complète son offre en transports publics. La nouvelle ligne 3 va permettre de desservir – aux heures de pointe – la zone industrielle de Planchy. La ligne 3 – en bleu – complète ainsi le réseau constitué de la ligne 1 – en rouge – qui relie Le Closalet à La Tour-de-Trême, à l'Hôpital de Riaz (HFR Riaz) et de la ligne 2 – en vert – qui relie Morlon à Vuadens.

En parallèle à cette mise en service, un réaménagement des arrêts gare ainsi que des adaptations des horaires vont permettre aux usagers de bénéficier de meilleures correspondances entre les lignes à la gare. L'objectif est de limiter les attentes pour les passagers qui combinent plusieurs lignes MOBUL pour se déplacer.

Offre Frimobil

Les transports publics MOBUL sont intégrés au système Frimobil, qui propose un titre de transport unique valable sur l'ensemble du périmètre de la Communauté tarifaire fribourgeoise. Dans tout le périmètre Frimobil s'applique le système de zones, à l'intérieur desquelles vous empruntez à votre guise les trains et les bus du réseau. Le nombre de zones parcourues détermine le prix. Les lignes MOBUL appartiennent à la seule zone 30. Pour toutes les informations concernant l'offre Frimobil au-delà de ce périmètre, rendez-vous sur le site internet www.frimobil.ch.

Le billet de zone pour les déplacements occasionnels

Le billet permet de voyager dans toute la zone 30 durant une heure. Il est vendu aux guichets, aux distributeurs, aux arrêts et dans les

bus régionaux. Si vous quittez ensuite la zone MOBUL, le prix et la durée de validité du billet sont calculés en fonction du nombre de zones parcourues et sont mentionnés sur le billet.

La carte journalière, libre parcours pour un jour

Pour les déplacements comportant un aller et retour le même jour, la carte journalière permet un libre parcours dans les zones sélectionnées jusqu'à la fin du service du jour mentionné. Si vous voyagez hors de la zone 30 et que vous traversez 7 zones, votre carte journalière vous donne libre accès au périmètre Frimobil durant un jour. La carte journalière est vendue aux guichets, aux distributeurs, aux arrêts et dans les bus régionaux.

L'abonnement pour les déplacements fréquents

Vous pouvez choisir un abonnement annuel, mensuel ou hebdomadaire. Pour un abonnement annuel de 12 mois, vous ne payez que le prix de 9 abonnements mensuels. Les juniors de moins de 25 ans bénéficient d'un prix réduit (disponible pour la 2^e classe).

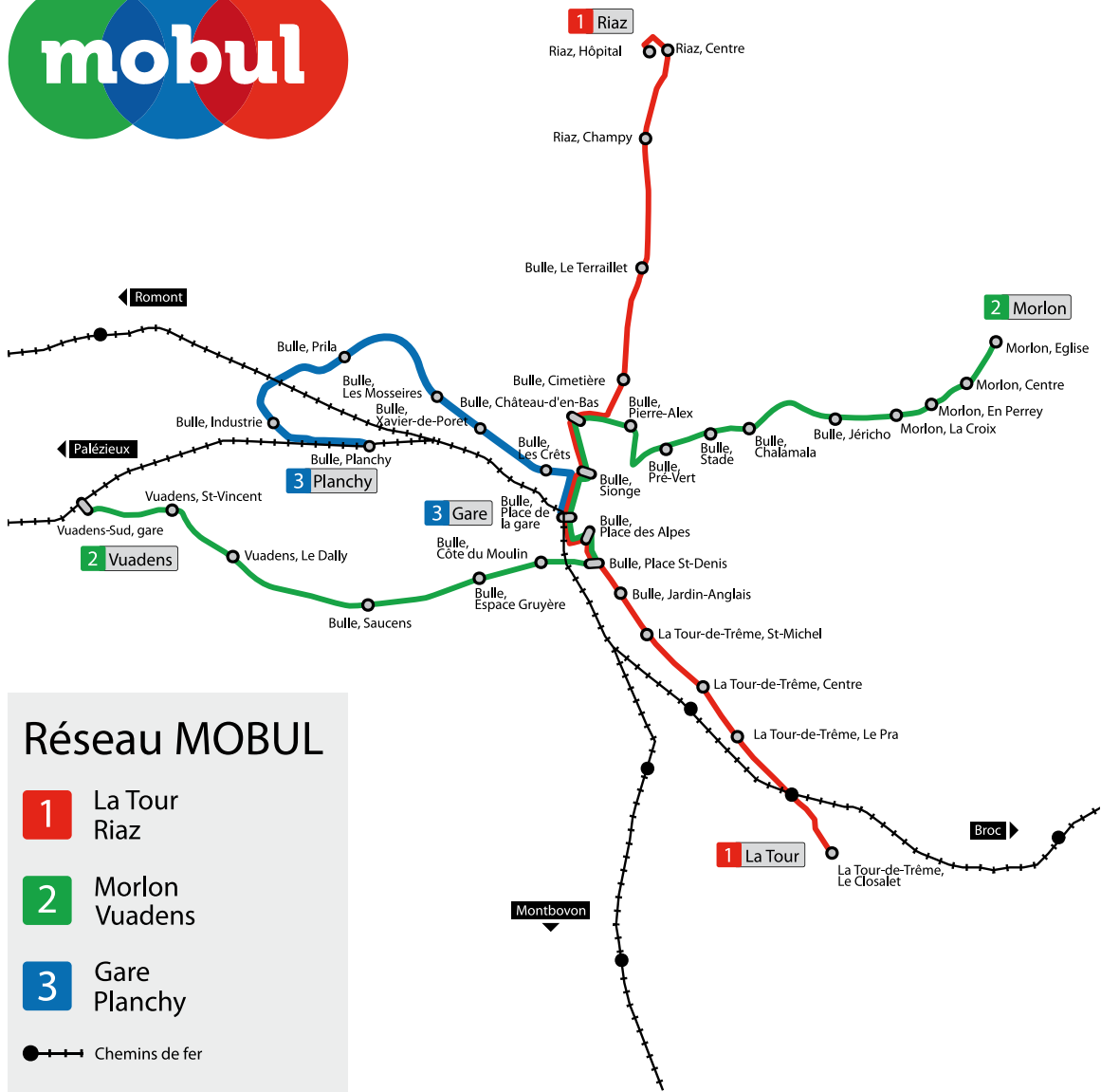
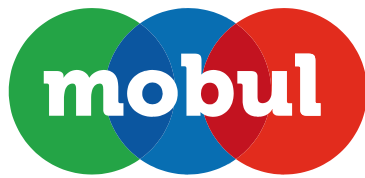
L'abonnement est vendu aux points de vente des entreprises partenaires. Lors de l'achat de votre premier abonnement, munissez-vous d'une photo passeport récente et d'une pièce d'identité. Dès 7 zones, votre abonnement est valable dans tout le périmètre et devient un abonnement général Frimobil.

Points de vente

Des abonnements Frimobil sont en vente auprès des TPF. Les billets et cartes journalières sont disponibles auprès des distributeurs à billets, aux guichets des entreprises partenaires ou dans les bus des lignes régionales.

MOBUL: en route vers l'agglomération

MOBUL, c'est un projet d'agglomération qui réunit les communes de Bulle, Morlon, Le Pâquier, Riaz et Vuadens. Son objectif est de construire une agglomération forte au service de toute la Gruyère. Une qualité de vie améliorée, une croissance maîtrisée et un développement inscrit dans la durée sont les trois fondements du projet. Créer l'agglomération, c'est aussi réfléchir et agir en commun sur l'aménagement du territoire, les transports en commun et individuels ainsi que l'environnement.



Réseau MOBUL

- 1 La Tour Riaz
- 2 Morlon Vuadens
- 3 Gare Planchy

● Chemins de fer

3 Gare Planchy

Lundi au vendredi sauf fêtes générales | 9.12.2012 - 14.12.2013

→	9101	9103	9105	9107	9121	9123	9125	9127	9129	9141	9143	9145	9147	9149
30 Bulle, Place de la gare	6:18	6:48	7:18	7:52	11:18	11:48	12:18	12:48	13:18	16:18	16:48	17:18	17:48	18:18
30 Bulle, Les Crêts	6:19	6:49	7:19	7:53	11:19	11:49	12:19	12:49	13:19	16:19	16:49	17:19	17:49	18:19
30 Bulle, Xavier-de-Poret	6:21	6:51	7:21	7:55	11:21	11:51	12:21	12:51	13:21	16:21	16:51	17:21	17:51	18:21
30 Bulle, Les Mosseires	6:22	6:52	7:22	7:56	11:22	11:52	12:22	12:52	13:22	16:22	16:52	17:22	17:52	18:22
30 Bulle, Prila	6:23	6:53	7:23	7:57	11:23	11:53	12:23	12:53	13:23	16:23	16:53	17:23	17:53	18:23
30 Bulle, Industrie	6:24	6:54	7:24	7:58	11:24	11:54	12:24	12:54	13:24	16:24	16:54	17:24	17:54	18:24
30 Bulle, Planchy	6:28	6:58	7:28	8:02	11:28	11:58	12:28	12:58	13:28	16:28	16:58	17:28	17:58	18:28

←	9102	9104	9106	9108	9122	9124	9126	9128	9130	9142	9144	9146	9148	9150
30 Bulle, Planchy	6:32	7:02	7:32	8:04	11:32	12:02	12:32	13:02	13:32	16:32	17:02	17:32	18:02	18:32
30 Bulle, Industrie	6:33	7:03	7:33	8:05	11:33	12:03	12:33	13:03	13:33	16:33	17:03	17:33	18:03	18:33
30 Bulle, Prila	6:34	7:04	7:34	8:06	11:34	12:04	12:34	13:04	13:34	16:34	17:04	17:34	18:04	18:34
30 Bulle, Les Mosseires	6:35	7:05	7:35	8:07	11:35	12:05	12:35	13:05	13:35	16:35	17:05	17:35	18:05	18:35
30 Bulle, Xavier-de-Poret	6:36	7:06	7:36	8:08	11:36	12:06	12:36	13:06	13:36	16:36	17:06	17:36	18:06	18:36
30 Bulle, Les Crêts	6:38	7:08	7:38	8:10	11:38	12:08	12:38	13:08	13:38	16:38	17:08	17:38	18:08	18:38
30 Bulle, Place de la gare	6:42	7:12	7:42	8:14	11:42	12:12	12:42	13:12	13:42	16:42	17:12	17:42	18:12	18:42

"Village global"

Cours de langue pour les migrants

Plusieurs associations – communautaires ou non – proposent des cours de français ou de citoyenneté pour les migrants.

Guide d'accueil pour les nouveaux habitants

Le guide «Ville de Bulle au bout du fil», réalisé par Exogene Communication à Bulle, donne des informations pratiques aux nouveaux arrivants dans la commune.



Politique d'intégration: Guide pratique pour un meilleur accueil des migrants en ville de Bulle

La politique d'intégration est un processus important pour la ville de Bulle. Un guide pratique pour les nouveaux habitants vient d'être publié à l'initiative du dicastère Affaires culturelles, jeunesse et intégration dirigé par Marie-France Roth Pasquier.

Bulle compte désormais 20 000 habitants. Parmi eux, de nombreux migrants – suisses ou étrangers – choisissent chaque année de s'établir dans la commune. Afin de faciliter leur intégration, plusieurs initiatives ont été lancées autant par la commune que par les associations communautaires.

La ville de Bulle soutient notamment les projets Centranim et Bulle sympa.

Le Centranim, c'est une équipe de 4 animateurs socioculturels et de deux apprentis qui accueillent les enfants dès 6 ans et les adolescents dès 10 ans du mardi au samedi, après l'école, pour leur propo-

ser un accueil libre, des ateliers, des sorties et des animations ainsi que des camps durant les vacances scolaires. Dès l'année prochaine, un travailleur social hors mur sera engagé. Il travaillera auprès des personnes en situation de crise ou en décrochage pour leur permettre une réinsertion sociale, scolaire ou professionnelle.

La Commission Bulle sympa se réunit une dizaine de fois par an. Elle joue le rôle de relais entre la population et les autorités, afin d'aider à la mise en place de projets de toute nature capables d'améliorer la qualité de vie à Bulle de manière proactive et positive. Son objectif est de donner des impulsions et d'être à l'écoute de la population, afin de permettre une meilleure intégration de toutes les populations bulloises, que ce soient les jeunes, les communautés étrangères ou encore les nouveaux arrivants.

La ville de Bulle soutient également les associations qui offrent des

cours de langue ou d'intégration, notamment par la mise à disposition de locaux, à la salle des sociétés ou dans les écoles. Une brochure intitulée *Ville de Bulle au bout du fil* recense désormais l'offre des cours of-



Une toute nouvelle brochure d'information réalisée par Exogene Communication.

ferts sur le territoire communal ainsi que les numéros de téléphone et les adresses des services importants utiles pour les nouveaux habitants de Bulle.

Ces projets se développent dans une politique plus large d'intégration développée aux échelons can-

tonal et fédéral. Dans le canton de Fribourg, le délégué à l'intégration des migrants est ainsi l'interlocuteur des organes et institutions communales, cantonales et fédérales, privées ou publiques, qui s'occupent de la prise en charge de migrants et de leur intégration sociale et professionnelle. Le dé-

légué à l'intégration a notamment pour tâche de coordonner les actions des différents partenaires dans ce domaine et d'informer et de conseiller les milieux intéressés. Il assume le secrétariat de la Commission cantonale pour l'intégration des migrants et contre le racisme (CMR).

Cours pour une meilleure intégration

Caritas suisse Fribourg | Education familiale et interprétariat

Le programme EcolePlus consiste en des ateliers de préparation à l'école pour les parents et les enfants de 0 à 7 ans. L'interprétariat, c'est comprendre et se faire comprendre à l'hôpital, au service social, à l'école lors d'une rencontre avec les parents est primordial pour établir une collaboration fructueuse.

Infos

Tél. 026 321 18 54

OSEO | Education familiale

Le cours J'apprends le français avec mon enfant est un programme de sensibilisation au français oral pour les mères débutantes en français ainsi que leurs enfants en âge préscolaire.

Les enfants apprennent le français par le jeu avec une éducatrice.

Infos

Tél. 026 422 32 62

Association des Portugais du canton de Fribourg

Le cours Bienvenue est un cours de sensibilisation à l'apprentissage du français oral pour personnes du Portugal arrivées récemment en Suisse.

Infos

Tél. 079 506 78 33

Association albanaise de la Gruyère

Le cours En français, on dit... est un cours de français oral axé sur l'apprentissage de situations de la vie quotidienne. Il s'adresse aux albanophones de 1^{re} génération et aux personnes récemment arrivées en Suisse.

Infos

Tél. 079 383 80 21

Croix-Rouge fribourgeoise

Le programme Une langue pour l'intégration consiste en un cours de langues pour niveaux débutants et moyens. Et le cours Vie en Suisse permet des apprentissages pratiques de la vie quotidienne.

Infos

Tél. 026 347 39 70

Apprentissage du français

Cours de lecture et d'écriture

L'association Lire et écrire favorise l'apprentissage et le perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour les personnes qui parlent le français et qui sont peu formées.

Des cours sont organisés à Bulle en journée ou en soirée. Une participation de 50 francs par mois est demandée, mais un arrangement est également possible selon le revenu. Les frais de cours peuvent notamment être pris en charge par l'assurance chômage.

Des cours intensifs de lecture sont réservés aux personnes qui parlent déjà le français, qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années et qui ne connaissent pas ou peu l'alphabet. D'autres cours s'adressent aux personnes qui savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ou qui savent écrire, mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible.

Infos

Association Lire et écrire

Tél. 026 422 32 62

fribourg@lire-et-ecrire.ch

www.lire-et-ecrire.ch

"Jeunesse

Un nouveau responsable pour le Centranim

Après le départ de Patrick Quartenoud, Gilles Cotton, animateur socioculturel, est depuis le 1^{er} août 2012 le nouveau responsable du Centranim et du Service de la jeunesse de la ville de Bulle.

Nuit du jeu, au Centranim, le 19 janvier 2013

Comme chaque année à la même période, Centranim organise sa nuit du jeu le 19 janvier. L'événement, gratuit, est ouvert à toutes et tous.



Centranim au service de la jeunesse

Depuis le 1^{er} janvier 2012, Centranim fait partie du Service de la jeunesse de la ville de Bulle. Depuis 2007, Centranim offre aux enfants et adolescents un accueil libre, des ateliers, des sorties ainsi que diverses animations.

Développement du Centranim: un centre d'animation par et pour les jeunes

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Centranim fait partie du Service de la jeunesse de la ville de Bulle, dans le Dicastère culture, jeunesse et intégration dirigé par M^{me} Marie-France Roth Pasquier.

Le Centranim, c'est une équipe de 4 animateurs socioculturels et de deux apprentis qui accueillent les enfants dès 6 ans et les adolescents dès 10 ans, du mardi au samedi, après l'école, pour leur proposer un accueil libre, des ateliers, des sorties et des animations ainsi que des camps durant les vacances scolaires.

Les jeunes se retrouvent ainsi au Centranim pour jouer, discuter ou simplement se retrouver entre copains. Des ateliers de ragga dance,

Des ateliers de ragga dance, un cours d'autodéfense pour les filles, des sorties, la Nuit du jeu, des discos ou encore l'atelier bougies sont quelques-unes des nombreuses activités développées par le centre.

un cours d'autodéfense pour les filles, des sorties, la nuit du jeu, des discos ou encore l'atelier bougies sont quelques-unes des nombreuses activités développées par le centre.

Le 1^{er} janvier 2011, le Centranim a repris les activités d'Ebullition-Enfants. Depuis, le centre s'adresse ainsi tous les mercredis après-midi aux enfants de 6 à 10 ans et leur propose des jeux, des bricolages, des découvertes, de la cuisine, des expériences ou encore des balades en nature. Outre l'ouverture du mercredi après-midi, Pré-en-Bulle organise régulièrement des activités durant les vacances scolaires

et propose un camp d'été. Une nouveauté est proposée cette année: un atelier de danse hip-hop enfants tous les jeudis et un atelier artistique de découverte de la couleur les mardis.

Le but du Centranim est de s'occuper des jeunes de Bulle et des environs. Les principaux objectifs poursuivis sont d'accueillir les jeunes et accom-

pagner leurs projets, de soutenir les jeunes et leurs parents dans leurs préoccupations, de sensibiliser les jeunes aux dangers, de renforcer leurs compétences sociales, de favoriser la liberté et la pluralité de l'expression, de créer des liens interculturels et de valoriser la solidarité.

Le Centranim est le premier acteur du nouveau Service de la jeunesse de la ville de Bulle. Il sera rejoint et soutenu dans sa tâche par l'engagement d'un travailleur social hors murs ces prochains mois.

Bref historique

L'équipe du Centranim a emménagé dans l'ancienne école de musique à l'automne 2007. Depuis, le centre ne fait que de croître et d'augmenter ses activités dans des locaux adaptés et bien occupés. L'équipe grandit, engage des apprentis ASE. Le 1^{er} janvier 2012, le Centranim est intégré par la commune de Bulle, qui crée par la même occasion son service jeunesse, avec la volonté d'engager prochainement un travailleur social hors murs. Le 31 juillet 2012, après 100 mois passés à la tête du Centranim, le premier coordinateur du centre, Patrick Quartenoud, quitte ses fonctions et est remplacé par Gilles Cotton.



Trois questions à Gilles Cotton

Gilles Cotton est l'animateur socioculturel, responsable du Service de la jeunesse de la ville de Bulle et du Centranim. Il remplace depuis le mois d'août 2012 Patrick Quartenoud qui a quitté son poste pour relever de nouveaux défis professionnels.

■ Le bulletin: Gilles Cotton, qui êtes-vous?

Gilles Cotton: Je suis originaire de Nice et je réside en Suisse depuis 13 ans. Je suis marié et père d'une fille de onze ans. J'habite actuellement à Epalinges près de Lausanne où j'ai été conseiller général durant cinq ans. Après des études commerciales et une brève carrière militaire, je me suis orienté vers l'enseignement du sport. Une formation de chef de base nautique et d'éducateur sportif m'a permis de travailler dans l'enseignement, la mise en place et la gestion d'écoles de voile en France et en Suisse.

■ Comment vous êtes-vous orienté vers l'animation pour les jeunes?

Durant 8 ans, j'ai travaillé dans l'animation socioculturelle à Yverdon-les-Bains en tant qu'animateur et en tant qu'organisateur responsable du Passeport vacances et du Passeport ados. Je suis très heureux de poursuivre cette activité à Bulle depuis le 1^{er} août 2012 où j'ai pris la direction du Centranim et du nouveau Service de la jeunesse.

■ Qu'est-ce que représente pour vous ce nouveau défi?

Travailler avec des enfants et des jeunes, c'est pour moi se remettre sans cesse en question, se confronter à leur spontanéité et leur fraîcheur. C'est aussi une occasion de leur transmettre de valeurs importantes comme la tolérance, la curiosité et le dépassement de soi pour aller au bout de soi-même et de ses rêves!

Bénévolat

Devenez bénévole dans une association

Etre bénévole, c'est donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés. Il s'agit d'exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles. Par votre engagement, vous mettez en œuvre et développez de nouvelles compétences, vous vous épanouissez personnellement et vous contribuez à construire une société plus solidaire.

Le RéseauBénévolatNetzwerk a été créé en 2005 et regroupe plus de 60 organisations membres. Il s'agit d'une plateforme d'échange, de coordination et de promotion du bénévolat dans le canton de Fribourg. Ce réseau soutient et accompagne l'engagement bénévole des personnes intéressées, notamment via sa bourse du bénévolat, tout en assurant la présence et la visibilité du bénévolat dans les médias. Les membres du réseau sont des associations fribourgeoises à but non lucratif qui font appel à des bénévoles pour leurs prestations. Ces groupements assurent une formation et un encadrement des activités bénévoles dans une ambiance de travail conviviale.

Infos

RéseauBénévolatNetzwerk
Route de la Fonderie 8c
1700 Fribourg
Tél. 026 422 37 07
info@benevolat-fr.ch
www.benevolat-fr.ch

Centranim: Nuit du jeu

Tous les amateurs de jeux ont de quoi se réjouir. Le Centranim organise le samedi 19 janvier la Nuit du jeu dans ses locaux de la rue du Marché 16 à Bulle. De 17 heures à minuit, cet événement, qui permettra de découvrir près de 40 jeux, est ouvert à toutes et tous. Des tournois seront organisés. Vous pouvez donc y venir à n'importe quel moment, seul, entre amis ou en famille! Les adultes sont donc les bienvenus. La participation à la soirée est gratuite. Seule contrainte: les joueurs de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte. Une collation sera disponible sur place. Cette soirée est organisée en collaboration avec Bulle de Crystal, Dzuyi et l'Ecole d'échecs de la Gruyère.

www.centranim.ch



"Bulle verte"

Gruyère Energie, une entreprise à l'ancrage régional

Gruyère Energie est fournisseur d'eau, d'électricité, de chauffage, de multimédia et installateur électrique pour toute une région. Avec ses 180 collaborateurs, l'entreprise se prépare aux grands défis énergétiques de demain.



Interview de Claude Thürler

Rencontre avec celui qui va devoir préparer le prestataire gruérien aux grands changements énergétiques de demain.

Claude Thürler: «L'atout n°1 de Gruyère Energie, c'est son offre globale de proximité»

Entré dans l'entreprise le 1^{er} août 2012, Claude Thürler est le nouveau directeur général de Gruyère Energie SA. Il succède à Gérard Brulhart, qui a pris sa retraite après 26 ans à la tête de l'entreprise.

■ **Le bulletin:** Vous avez pris la direction générale de Gruyère Energie SA le 1^{er} octobre 2012. Comment se déroulent ces premiers mois d'activités?

Claude Thürler: Avec M. Gérard Brulhart, nous avons travaillé ensemble depuis mon arrivée dans l'entreprise au mois d'août, afin d'assurer la transition dans les meilleures dispositions possibles. Cette phase de transfert des dossiers et de compétences avec mon prédécesseur s'est effectuée dans un excellent climat. Grâce à M. Brulhart et à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de Gruyère Energie, j'ai désormais une très bonne vision de l'entreprise et de son organisation. J'ai déjà le sentiment que, grâce aux compétences et au professionnalisme des équipes, que j'apprends chaque jour à connaître un peu plus, nous allons pouvoir construire l'avenir avec toute la confiance et le dynamisme nécessaires.

■ **Comment se positionne Gruyère Energie sur le marché des prestataires en énergie?**

Gruyère Energie a avant tout fait le choix d'une orientation régionale dans le développement de ses activités. Historiquement, l'ancrage de proximité de ses prestations s'est construit en Gruyère, et plus récemment nos activités se sont déployées en Glâne avec le réseau multimédia. Et il me semble clair que le développement de l'entreprise va se poursuivre à partir de ce territoire en valorisant son savoir-faire auprès de ses clients.

■ **Justement, quels sont les atouts de Gruyère Energie?**

Gruyère Energie propose à ses utilisateurs une offre globale de proximité avec des prestations dans ses domaines d'activités que sont la fourniture d'électricité et de chaleur avec le chauffage à distance, l'approvisionnement en eau, le multimédia et l'installation élec-

trique. Ainsi, un client trouve en Gruyère Energie un même interlocuteur, qui va l'accompagner dans son projet depuis le conseil jusqu'à la fourniture d'un produit. Cette approche globale développée pour l'ensemble de ses clients est très certainement l'atout n° 1 de Gruyère Energie.

■ **Depuis la fin des années 1990, Gruyère Energie n'est plus un service industriel attaché à la ville de Bulle, mais une société anonyme. Qu'est-ce que cette mutation a apporté à l'entreprise?**

La création d'une SA était un passage obligé, notamment pour faire face à l'ouverture du marché de l'électricité. L'organisation en régie implique des processus de décisions plus longs et ne permet pas toujours d'agir rapidement dans un marché concurrentiel. Gruyère Energie a désormais la latitude nécessaire pour s'imposer dans un marché très dynamique, pour innover et pour développer de nouvelles prestations pour ses clients.

■ **A l'heure où l'on parle d'énergies renouvelables, d'économies d'énergie et de sortie du nucléaire, quel est votre positionnement stratégique dans ce domaine?**

Il s'agit là d'un fantastique défi pour notre pays et une opportunité de développement pour notre entreprise. Le Conseil fédéral vient de dévoiler sa stratégie énergétique 2050, qui fixe des objectifs très ambitieux, notamment une économie de 23 TéraWatts-heures (TWh) par rapport à la tendance actuelle. Pour y parvenir, la Confédération table sur des économies accrues, notamment en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments et de la production industrielle. D'autre part, la Confédération mise sur le développement de la production électrique indigène. Il est bien clair que Gruyère Energie va se positionner comme partenaire de ce processus, en accompagnant ses clients qui vont devenir à la fois des acteurs et des consommateurs dans le cadre de cette nouvelle stratégie nationale. Nous serons ainsi présents pour apporter des solutions qui permettent à nos clients de réduire leur consommation en travaillant sur l'efficacité énergétique, de choisir des énergies renouvelables, de bénéficier des meilleurs prix sur le marché et, même, de devenir producteur d'électricité.



Claude Thürler, portrait express du nouveau directeur

Claude Thürler a intégré Gruyère Energie le 1^{er} août 2012. Il est entré en fonction comme directeur général le 1^{er} octobre 2012, succédant à Gérard Brulhart, qui

a dirigé la société durant plus de 26 ans.

Claude Thürler, 42 ans, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur-électricien de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg et d'une formation post-grade au sein de l'Institut international en management des technologies (IIMT) à l'Université de Fribourg. Il commence sa car-

rière professionnelle en 1993 dans l'industrie des télécommunications au sein du groupe bernois Ascom, avant de rejoindre en 1999 les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF), devenues en 2005 Groupe E SA. Durant toutes ces années, il développe des projets pluridisciplinaires et occupe diverses fonctions de management auprès de ces deux entreprises.

■ **Ce processus ne va pas se faire du jour au lendemain...**

Certainement. Il faudra un changement de mentalité. Nous devons non seulement apprendre à consommer moins, mais surtout à consommer mieux. Cela va nécessiter un effort important d'information et de promotion.

■ **Concrètement, qu'est-ce que cela signifie en terme de développement des prestations, notamment dans le domaine des énergies renouvelables?**

Tout changement ne peut pas se faire mécaniquement. Au final, c'est bien le consommateur qui opère des choix et qui accepte, par exemple, de payer un peu plus cher de l'énergie verte. Il est donc nécessaire d'informer nos clients sur le type de prestations disponibles ainsi que sur les coûts d'investissement et d'exploitation, afin qu'ils puissent choisir la solution la plus adaptée à leurs besoins. Gruyère Energie propose déjà des solutions

à l'aide des énergies renouvelables. Par exemple, le turbinage de l'eau potable au réservoir de Vaucens s'intègre parfaitement dans cette politique.

■ **Mais tout le monde ne peut pas se payer une centrale solaire...**

Oui, investir dans le solaire est un engagement personnel pour le développement durable. Il faut pourtant que celui qui investit dans une centrale solaire, quelle que soit sa taille, s'y retrouve un tant soit peu sur le plan financier. Des aides à l'investissement ainsi qu'un rachat de l'électricité à prix coûtant sont certainement des conditions nécessaires à l'essor de ce type d'énergie. Mais en proposant la possibilité d'acheter de l'énergie 100% verte à nos clients, notamment avec le programme Verso, nous offrons à toute la population la possibilité de s'engager sur la voie des énergies renouvelables. Les recettes de ce programme sont investies exclusivement dans les moyens de pro-

duction renouvelables, hydrauliques ou photovoltaïques.

■ **Le chauffage à distance (CAD) entre dans sa dixième année d'exploitation. Quel bilan tirez-vous de ce système de production de chaleur, qui est encore en phase de déploiement?**

Le bilan est extrêmement positif. La décision de construire le CAD est un élément décisif pour projeter la ville de Bulle vers une politique énergétique durable et neutre du point de vue du bilan carbone pour toute l'agglomération. De même que Gruyère Energie fournit l'eau, l'électricité et le multimédia, elle fournit depuis 10 ans la chaleur. Son succès démontre que le CAD répond à un réel besoin de la population pour bénéficier de prestations à des conditions concurrentielles. L'évolution, probablement à la hausse, du prix des combustibles tels que le mazout accentuera les bénéfices du chauffage à distance pour ses clients.

"Actualités

Nouveau coordinateur de sport

Philippe Fragnière est le nouveau coordinateur de sport de la ville de Bulle. Il remplace Carlo Gattoni qui a pris sa retraite.



Inscription au chômage

Attention, l'inscription au chômage ne se fait plus au bureau communal, mais à la **réception de l'Office régional de placement (ORP)**, route de Riaz 18 à Bulle.

Horaires scolaires 2013-2014

Avec l'arrivée de la seconde année d'école enfantine, de nouveaux horaires entrent en vigueur. Afin de permettre aux familles de se préparer dans les meilleures conditions possibles, voici les horaires de la 1^{re} et 2^e année d'école (qui correspondent à la 1^{re} et 2^e année enfantine).

10

11

11

Bulle accueille: le 25^e Grand Prix des villes sportives et un nouveau coordinateur de sports

La ville de Bulle dit merci à Carlo Gattoni, premier coordinateur de sport de la commune aujourd'hui à la retraite, pour sa très grande implication et son immense dynamisme dans le développement du sport dans notre cité. Il est remplacé par M. Philippe Fragnière. Bonne nouvelle: l'édition 2013 du Grand Prix des villes sportives se déroulera à Bouleyres.



© Nicolas Papoulet | 2012

C'est maintenant officiel: la ville de Bulle accueillera la 25^e édition du Grand Prix des villes sportives le samedi 29 juin 2013. Bulle, qui connaît bien cette manifestation pour l'avoir déjà organisée en 1995, mais aussi pour avoir participé à 23 des 24 Grand Prix mis sur pied depuis 1989, entend mettre à profit son expérience et l'enthousiasme de ses sportifs pour faire de cette édition-anniversaire un moment fort de l'histoire de cette manifestation. Comme en 1995, c'est le site de Bouleyres, avec ses installations multisports, qui servira de cadre à cette rencontre interilles unique en son genre en Suisse.

La ville de Bulle tient à remercier

Carlo Gattoni, premier coordinateur de sport de la commune, pour l'ensemble de son engagement au service du sport et de la jeunesse de notre cité. Grâce à son dynamisme sans faille, Carlo Gattoni a permis le développement de nouvelles prestations et de nouveaux événements sportifs comme Bull'Bouge ou la venue du Grand Prix des villes

sportives à Bulle.

Renforcer le sport à Bulle

Le premier acte du renforcement de la politique des sports a été la création, en 2006, d'une commission des sports. Puis, sous l'impulsion de la conseillère communale Sylvie Magne, le poste de coordina-

teur de sport a été créé en décembre 2010 par le Conseil communal. Son rôle est d'être au service de la population pour le développement des différentes pratiques sportives. Il s'agit de cerner les besoins des habitants, des écoles et des clubs, de développer des projets favorisant la pratique du sport pour la jeunesse en collaboration avec les clubs ainsi que d'assurer l'administration et la gestion des communications en provenance de l'Office fédéral du sport et du Service cantonal du sport.

Enfin, le Service des sports de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune, voire de la région. Il contribue par des aides au développement du sport chez les jeunes au sein des sociétés sportives. Il conseille les autorités en matière de politique sportive.

Nouveau coordinateur de sports

Le successeur de Carlo Gattoni est Philippe Fragnière, enseignant d'éducation physique et sportive à l'école primaire de Bulle depuis 1998. Avec ses collègues, il prépare notamment le plan annuel en éducation physique. Il organise les activités comme le ski, la natation, le patinage, les tournois ou spectacles, les activités spéciales ainsi que le sport facultatif en faisant le lien entre l'école, les sociétés locales et J+S. Il s'occupe également du matériel des 6 salles de sports et est à disposition des enseignants qui organisent des camps ou journées spéciales. Enfin, il met sur pied une équipe bulloise d'adultes qui représente Bulle au Grand Prix annuel des villes sportives.

Chômage

Nouveau, depuis le 12 novembre, l'inscription au chômage s'effectue dans les ORP

A partir du 12 novembre 2012, les personnes résidant dans le canton de Fribourg doivent s'adresser à l'Office régional de placement (ORP) de leur district pour s'inscrire au chômage. Le Service public de l'emploi a publié une

brochure pour orienter les chômeurs dans leurs démarches.

Jusqu'à présent, les inscriptions au chômage s'effectuaient auprès du bureau communal de la ville de Bulle. La prise en charge du futur demandeur d'emploi se fera à la réception de l'ORP du district de résidence, par des collaboratrices et des collaborateurs formés sur la procédure à suivre et les informations à fournir. L'inscription au chômage s'effectuera en remplissant un formulaire, dont les données seront ensuite saisies dans PLASTA, la base

de données de la Confédération servant au suivi des demandeurs d'emploi.

Le SPE a édité une brochure qui sera remise à chaque demandeur d'emploi nouvellement inscrit. A l'intérieur se trouvent des indications sur les droits et devoirs du chômeur, comme par exemple les délais à respecter pour la remise des preuves de recherche d'emploi, les démarches à effectuer pendant une mission temporaire ou saisonnière, ainsi que la liste des documents susceptibles d'être demandés par l'ORP ou la

caisse de chômage.

L'inscription au chômage dans les ORP fait suite à l'adoption du règlement sur l'emploi et le marché du travail (REMT) par le Conseil d'Etat, texte entré en vigueur le 1^{er} août de cette année.

L'inscription au chômage par voie informatique sera testée à l'ORP Centre, district Sarine, à Fribourg. Les demandeurs d'emploi pourront saisir eux-mêmes les informations nécessaires à leur inscription via un formulaire électronique. Pour cela, un ordinateur

leur sera mis à disposition à la réception de l'ORP, qui récupérera les données et validera l'inscription dans PLASTA. Ce concept pourrait être étendu aux six autres offices du canton dans un second temps.

Infos

ORP Sud, district de la Gruyère
Route de Riaz 18
1630 Bulle
Tél. 026 305 96 10
Fax 026 305 95 79
orb@fr.ch



Vélo à jeter?

Il peut encore servir en Afrique!

Le VAM organise des programmes de qualification, sous mandat du canton, pour des personnes en recherche de travail. Dans leur nouvel atelier vélo, les employés du VAM démontent, nettoient, réparent et remettent en état des vélos selon des critères de qualités définis.

Le VAM récolte ainsi les vélos qui ne sont plus utilisés dans tout le canton de Fribourg. Leur partenaire, „Gump- & Drahtesel“ à Berne, organise le transport vers l'Afrique. Votre vélo trouvera une seconde jeunesse et roulera ainsi en Afrique tout en générant du travail. Les vélos suisses sont un moyen de transport fiable. Ils seront confiés à des partenaires et des institutions de confiance et contribueront ainsi à offrir du travail à des entreprises de formation professionnelle, des organismes à but non lucratif, des ONG et des écoles. Enfin, les vélos sont un moyen de transport qui offre des possibilités de développement.

Apportez au VAM le vélo que vous n'utilisez plus, ou appelez ses responsables. Ils viendront le chercher chez vous!

Infos

VAM | M. Yves Gobet
Responsable de l'atelier vélo à Bulle
Tél. 026 919 65 20

Orientation

Fribourg pour tous, le guichet social cantonal

A quelles prestations sociales ai-je droit? Qui consulter si j'ai des soucis financiers? Vers quels services me tourner si l'un de mes parents tombe malade? Par qui faire garder mon enfant malade lorsque je dois aller travailler? etc. Pour répondre aux nombreuses préoccupations qui peuvent apparaître au cours de l'existence, le guichet social Fribourg pour tous, boutique d'information et d'orientation sociale, peut vous répondre.

Infos

Fribourg pour tous, rue du Criblet 13, 1700 Fribourg
Hotline
LU, MA, JE, VE: 14 h – 18 h
Horaires d'ouverture
LU, MA, VE: 12 h – 18 h
ME, SA: 9 h – 13 h
JE: 12 h – 19 h
Tél. 0848 246 246
fribourgpourtous@fr.ch | freiburgfueralle@fr.ch
www.fribourgpourtous.ch | www.freiburgfueralle.ch

Ecole

Les horaires 2013-2014 | Cercle scolaire Bulle – Morlon

Dès l'année 2013 – 2014 (rentrée le jeudi 22 août 2013), le cercle scolaire Bulle – Morlon aura les deux années de classes enfantines. Afin de donner aux parents la possibilité de s'organiser au niveau familial, nous tenons à vous donner d'ores et déjà les informations quant à l'horaire hebdomadaire.

Nouveau chiffrage des années d'école

Nous tenons également à vous informer que la terminologie des degrés va s'harmoniser selon le plan HARMOS. Avec la nouvelle loi scolaire, les écolières et écoliers ont 11 années de scolarité obligatoire. Désormais, les niveaux iront de la 1^{re} année (correspondant à la 1^{re} enfantine) à la 8^e année (correspondant à la 6^e primaire actuelle), soit les 8 premières années d'école. L'administration scolaire reste à votre disposition pour de plus amples informations: **tél. 026 919 49 00.**

Impôts

Pro Senectute
Service de déclaration d'impôts pour les seniors

Vous avez plus de 60 ans et vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt? Vous êtes certain de n'oublier aucune déduction? Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée. Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices et de collaborateurs discrets.

A qui s'adresse ce service? A toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, qui sont domiciliées dans le canton de Fribourg. Ces prestations peuvent être obtenues sur rendez-vous du 28 janvier au 28 mars 2013 à votre domicile, au bâtiment des sociétés à Bulle ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne. Il vous en coûtera 50 francs pour une déclaration à 1 heure + 20 francs pour chaque demi-heure supplémentaire. Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Infos

Pro Senectute
Chemin de la Redoute 9
1752 Villars-sur-Glâne
Horaires
8 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30
Tél. 026 347 12 40



Santé publique

Asthmes et affections respiratoires
Cours de natation pour enfants

Des cours pour enfants asthmatiques ou souffrant d'autres affections respiratoires âgés de 4 à 12 ans sont organisés à Bulle à partir du mois de février 2013 par la Ligue pulmonaire fribourgeoise. C'est important pour un enfant asthmatique de prendre l'habitude de s'échauffer avant un effort physique. Cet échauffement se fait avant chaque leçon sous forme d'exercices respiratoires et d'étirements, qui ont aussi pour but d'éviter des crises d'asthme.



LIGUE PULMONAIRE

Infos

Tél. 026 426 02 70
info@liguepulmonaire-fr.ch
www.liguepulmonaire-fr.ch

	1 ^{re} (enfantine 1)	2 ^e (enfantine 2)
Lundi matin	7 h 50 – 11 h 30	7 h 50 – 11 h 30
Lundi après-midi	Congé	13 h 30 – 15 h 20
Mardi matin	Congé	7 h 50 – 11 h 30
Mardi après-midi	Congé	13 h 30 – 15 h 20
Mercredi matin	7 h 50 – 11 h 30	Congé
Mercredi après-midi	Congé	Congé
Jeudi matin	Congé	7 h 50 – 11 h 30
Jeudi après-midi	13 h 30 – 15 h 20	Congé
Vendredi matin	7 h 50 – 11 h 30	7 h 50 – 11 h 30
Vendredi après-midi	Congé	13 h 30 – 15 h 20

Les enfants qui seront en 1^{re} année auront 14 unités hebdomadaires et les enfants qui seront en 2^e année auront 22 unités hebdomadaires. Toutes les classes seront impérativement à deux degrés.



Musée gruérien

Programme

Exposition temporaire
27.10.2012 | 03.03.2013
Le bonheur de vivre
Photographies
d'Alphonse Derungs

Alphonse Derungs (1910-1961), dentiste à Bulle, a pratiqué la photographie en amateur éclairé des années 1930 aux années 1950. L'exposition révèle les talents de portraitiste et la capacité de l'auteur à mettre ses sujets à l'aise, ainsi que le regard porté par Alphonse Derungs sur la Gruyère et ses habitants.

Exposition temporaire
18.11.2012 | 27.01.2013
Espace d'accueil
du musée
Pour un Arbre
Claude Genoud

Claude Genoud exprime sa fascination pour les arbres avec plusieurs techniques: dessins, aquarelles et peintures. Entrée libre, œuvres en vente.

Exposition permanente
La Gruyère – Itinéraires et empreintes

Un parcours balisé à la rencontre de la Gruyère et de ses habitants. Une vision actualisée et vivante du patrimoine régional. Un éclairage dynamique, des ambiances qui créent l'émotion. Un accès facilité pour petits et grands.

Exposition permanente
Trésors des collections

Trésors des collections permet de découvrir, en permanence, les «Daguerréotypes de J.-Ph. Girault de Prangey», les projets «Caquelons de Bonfol et d'ailleurs» et «Mobilier régional» jusqu'au 27 janvier 2013 ainsi que «Photo Glasson – Portraits et reportages» jusqu'au 3 mars 2013.



Musée gruérien
Bibliothèque de Bulle

Horaires du musée:
MA, VE: 10 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h
SA non-stop: 10 – 17 h
DI-Fêtes: 13 h 30 – 17 h
LU: Fermé
Horaires de la bibliothèque:
MA, JE, VE: 10 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h
ME: 10 h – 12 h / 13 h 30 – 20 h
SA non-stop: 10 h – 17 h
DI, LU: Fermé
Tél. 026 916 10 10

"Magazine

Le concours du bulletin

Découvrez le lieu ou l'événement de la photo mystère et gagnez un prix de 50 francs.



Goûts et terroirs

Coup de projecteur sur les tapas



Bulle, cité des goûts et terroirs: les tapas, un art de vivre en petites portions

A l'heure des fêtes de fin d'année, pourquoi ne pas s'essayer aux tapas. Ces amuse-bouches traduisent – en petites portions chaudes, tièdes ou froides – toutes les traditions culinaires d'Espagne. Bien plus, ils représentent un vrai art de vivre, où manger rime avec converser et se rencontrer.

Sur la route des saveurs (5)

étymologique. Le mot *tapa* viendrait du francique *tappo* qui signifie «tapon» et «tampon», dont le mot castillan *tapar* signifiant «boucher» ou «recouvrir» dériverait. Certains pensent qu'à l'origine, on pouvait servir à l'apéritif une tranche de pain avec fromage, charcuterie ou une autre chose posée sur le verre de vin, formant ainsi une sorte de couvercle. Une autre théorie estime que ces «couvercles» de nourriture auraient été utilisés pour que les insectes ou le sable amené par le vent ne tombent pas dans les boissons. Une autre théorie prétend que c'était le roi Alfonso X qui, inquiet pour la santé des Espagnols

et par leur goût pour le vin, avait obligé les Espagnols à manger quelque chose avec chaque verre.

Quelle que soit son origine, la tapa, c'est surtout le souvenir méridional d'une belle soirée passée entre amis sur une place espagnole. Selon l'appétit ou l'heure, on commandera une portion complète, *una ración*, soit réduite de moitié, *una media (ración)*, soit une simple *tapa* (petite bouchée) parfois plantée sur un cure-dent. Les tapas sont la représentation en miniature des spécialités régionales espagnoles traditionnelles ou gastronomiques. Les recettes, les modes de consommation

et les terminologies varient ainsi selon que l'on se trouve en Andalousie, en Castille, au Pays basque, en Navarre, en Catalogne ou dans une autre province de la péninsule.

Les tapas, finalement, c'est aussi une invitation à la créativité et à l'originalité. Plusieurs grands chefs se sont d'ailleurs réapproprié la *tapa* pour en faire un chef-d'œuvre culinaire. Le plus célèbre d'entre eux, le Catalan Ferran Adrià, a ainsi ouvert un bar à Barcelone avec son frère et les frères Iglesias, pour sublimer la tapa en lui taillant un costume contemporain.

Parmi les incontournables du monde des tapas, on peut citer les *albondigas* (boulettes de viande hachée), les *pimientos de Padrón* (poivrons verts revenus à l'huile d'olive), les *croquetas de bacalao* (croquettes à la morue), les *boquerones* (anchois marinés ou crus), les *tortilla de patatas* (omelette de pommes de terre aux oignons) ou encore les *gambas en gabardina* (crevettes panées frites).

Au final, manger des tapas, c'est manger de tout, mais en petite quantité. C'est surtout partager un moment d'amitié autour d'un repas qui n'en est pas vraiment un!



Tortilla de patatas

Ingrédients:

- 1 kg de pommes de terre
- 6 œufs frais
- 2 gros oignons
- Huile d'olive
- Sel

Pour réaliser ce grand classique de la cuisine espagnole, couper les pommes de terre en rondelles et hacher finement les oignons. Saler, mélanger et placer les ingrédients dans une poêle autoadhésive avec suffisamment d'huile d'olive. Faire cuire le mélange à feu moyen, sans coloration. Remuer de temps en temps pour que les pommes de terre n'attachent pas. Une fois que les pommes de terre sont suffisamment ramollies et qu'el-

les se cassent sans difficulté, les placer à égoutter dans une passoire durant une dizaine de minutes. Battre alors les œufs dans un saladier, avant d'incorporer le mélange tiède de pommes de terre et d'oignons. Dans une poêle pas trop grande, mais relativement profonde, mettre deux cuillères à soupe d'huile et y ajouter le mélange. Remuer au début pour que cela ne colle pas au fond. Le feu ne doit pas être trop fort. Après 5 minutes, lorsque la tortilla est légèrement dorée, la retourner à l'aide d'une assiette ou d'un plat. Cuire de la même façon l'autre face. Une fois refroidie, la tortilla peut être découpée en petits cubes et servie en tapas. La préparation est aussi excellente chaude, accompagnée d'une salade.

Sources: Wikipédia.

Concours

■ LA PHOTO MYSTÈRE DU BULLETIN

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant, ou la gagnante, sera averti personnellement. Pour participer, remplissez le talon-réponse et envoyez-le à:

Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
ou écrivez à: bulletin@commune.bulle.ch

M^{me} Fabienne Michel, domiciliée à Bulle, a gagné le prix de 50 francs de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait de la place du Cabalet à Bulle.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Réponse: _____

